


Mai 2013

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

**CONSULTATION TECHNIQUE SUR LES DIRECTIVES
INTERNATIONALES VISANT À ASSURER LA DURABILITÉ DE LA
PÊCHE ARTISANALE**

Rome (Italie), 20-24 mai 2013

**DÉCLARATION DES COMPÉTENCES ET DROITS DE VOTE
PRÉSENTÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE ET SES ÉTAT MEMBRES**

1. Ouverture de la réunion
Compétence : EM Vote : EM
2. Élection du Président et du (ou des) Vice-Président(s)
Compétence : EM Vote : EM
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier et organisation de la réunion
Compétence : EM Vote : EM
4. Examen du projet de directives internationales visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale
Compétence : Mixte Vote : UE
5. Suivi du processus d'élaboration de directives internationales visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale
Compétence : Mixte Vote : UE
6. Adoption du rapport
*Compétence : Mixte Vote : EM**

EM : États membres ; UE : Union européenne

**Sujet à d'éventuelles modifications*

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.